



**Matinée d'échanges organisée par
le Crédit Municipal de Paris et le Club d'entreprises FACE Paris**

SALARIES ET FRAGILITES FINANCIERES : QUELLES SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES ?

**Mardi 15 mars 2016 de 9h à 12h
Salle des ventes du Crédit Municipal de Paris**

Les salariés sont de plus en plus représentés parmi les publics rencontrant des difficultés financières. Cela a des conséquences directes dans leur travail au quotidien et, a fortiori, sur l'activité de l'entreprise. Ce constat, partagé par différents acteurs tels que les directions des ressources humaines, les services sociaux d'entreprise ou encore les associations caritatives, a nourri les échanges de la restitution de la Commission « Pauvreté en entreprise » organisée par le club d'entreprises FACE Paris en mars 2015 dernier.

La politique sociale qui était traditionnellement une responsabilité des pouvoirs publics devient aujourd'hui une problématique pour l'entreprise qui va devoir prendre en charge avec une approche économique, la question de l'exclusion et de la pauvreté.

Accueillant pour moitié des personnes en emploi, le Crédit Municipal de Paris a souhaité poursuivre les échanges autour de ces questions de fragilité financière en organisant cette matinée avec son partenaire le club d'entreprises FACE. Cette initiative reflète la volonté de l'établissement d'établir des collaborations plus étroites avec le monde de l'entreprise. Il s'agit de déterminer ensemble les meilleures modalités de partenariat, au profit des salariés en difficulté financières.

9h Accueil

9h10 Mot de bienvenue

Anne Gloux, Responsable du service Microcrédit et Orientation Sociale, Crédit Municipal de Paris

9h20 Retour sur la commission « Pauvreté en entreprise » et état des lieux

- Pourquoi le club d'entreprises FACE a souhaité lancer cette réflexion ?

Les entreprises doutent de leur légitimité à se saisir de cette problématique dont les effets sont de plus en plus perceptibles en entreprise. L'exclusion bancaire et financière a bien été identifiée parmi les différentes difficultés rencontrées par les salariés.

Max Mamou, Fondateur Allodiscrim et co-président FACE Paris

- La nécessité pour l'entreprise de travailler en partenariat

Parce que ce n'est pas son métier au départ, l'entreprise doit s'entourer pour trouver des solutions pour chaque thématique. A cet effet, FACE Paris a conçu une boîte à outils qui se veut très facile d'utilisation à destination des employeurs.

Jean-Christophe Brochet, DRH ENGIE IT et Président Face Paris

- Regards croisés sur les difficultés des salariés en Ile-de-France



Comment se matérialisent ces difficultés ? Quelles ont été les évolutions au cours des dernières années ? Quelle stratégie suivre pour s'attaquer à la problématique ?

*Fanélie Carrey-Conte, députée de Paris et élue PS de la Région IdF,
Sylvie Piard, Coordinatrice de l'équipe du service social, Aéroports de Paris,
Philippe Jouanny, Président Néova et représentant de la Fédération des Entreprises de Propreté.*

10h10 L'exclusion bancaire et financière : définitions et solutions

- Eléments de cadrage et de définitions

Qu'entendons-nous par exclusion financière ? Combien de personnes et de salariés sont concernés en Ile-de-France ? Qui est exclu du crédit bancaire classique ? Qu'est-ce que le malendettement ? Qu'est-ce qu'une procédure de surendettement ?

Jeanne Lazarus, Chargée de recherche au CNRS, membre de l'observatoire de l'inclusion bancaire.

- Des solutions d'accompagnement à destination des salariés en difficulté

Le Crédit Municipal de Paris offre des services qui permettent de répondre à ces problématiques via un diagnostic et des solutions adaptées à chaque situation : conseils budgétaires, information sur l'ouverture de droits, microcrédit personnel, médiation de dettes auprès des créanciers, dépôt d'un dossier de surendettement...

*Lucie Petiteau, cheffe de projet microcrédit,
Jean-Baptiste Delaforge, chef de projet point solutions surendettement,
Service microcrédit et orientation sociale, Crédit Municipal de Paris.*

Pause

- Impact des actions sur les personnes accompagnées

L'impact positif de l'accompagnement dans le cadre du microcrédit personnel ou des situations de malendettement/surendettement a été confirmé par plusieurs études menées en externe ou en interne : évolution de la situation professionnelle, amélioration de la gestion du budget et des relations avec la banque et une meilleure estime de soi.

*Marie Paternault, chargée de mission microcrédit,
Jean-Baptiste Delaforge, chef de projet point solutions surendettement,
Service microcrédit et orientation sociale, Crédit Municipal de Paris.*

11h20 Comment mieux collaborer avec les entreprises ?

- Un exemple de partenariat réussi entre le FASTT et le CMP

Sandrine Laborde, chef de projet innovation et développement, Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire

- Quelles modalités de prescription et de partenariat ?

Le Crédit Municipal de Paris souhaite mieux adresser ces nouveaux publics que constituent les salariés en situation de fragilité financière. Pour cela, il doit réfléchir à de nouveaux modèles économiques et de nouvelles modalités de prescription en lien avec les entreprises.

Echanges entre les intervenants et la salle

12h15 Conclusion

